

06 OUTILS DE RENTRÉE MODÈLE DE BULLETIN - QUESTIONNAIRES - ASSURANCE

Tous les outils présentés dans ce guide sont disponibles, en téléchargement, sur le site internet www.sport-sante.fr, rubrique «gestion documentaire».

1 - MODÈLE DE BULLETIN D'ADHÉSION

A remplir obligatoirement pour tous les licenciés

N° de licence (si renouvellement) :	
Femme : <input type="checkbox"/>	Homme : <input type="checkbox"/>
Nom :	Prénom(s) :
E-mail (1) :	N° de téléphone :
Date de naissance :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :

(1) : Votre adresse e-mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée

Pour le contrôle de l'honorabilité effectué par le Ministère des Sports.

A remplir obligatoirement pour les dirigeants et animateurs bénévoles (réguliers ou occasionnels) :

Fonction dans l'association :	
Nom de naissance :	Commune de naissance :
Département de naissance :	Pays de naissance :

COTISATION Saison 2021/2022

La cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement en dehors des situations expressément prévues au règlement intérieur. Elle peut néanmoins faire l'objet d'un échelonnement par la remise de plusieurs chèques.

RÉPARTITION DE LA COTISATION 2021/2022	
Adhésion à l'association	
Licence FFEPGV	
Part départementale / régionale	
COTISATION TOTALE DUE	

Chèque Espèce Virement

1^{er} versement : Date d'encaissement du chèque

2^e versement : Date d'encaissement du chèque

3^e versement : Date d'encaissement du chèque

REMISE DE VOTRE INSCRIPTION

L'inscription définitive est conditionnée à la remise d'un dossier d'inscription complet comportant :

- La fiche d'inscription complétée et signée
- Le paiement de la cotisation
- La remise d'un Certificat médical ou d'une attestation « questionnaire de santé »

2 - BULLETIN D'ADHÉSION : INFORMATIONS AUX LICENCIÉS

INFORMATION SUR L'ADHÉSION ET LA LICENCE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (FFEPGV). La licence de la FFEPGV sera adressée par mail au licencié.

1 – Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive

- Pour le public majeur : Conformément à l'article L. 231-2 du code du sport, la remise d'un certificat médical datant de moins d'un an est obligatoire lors de la prise d'une licence puis tous les trois ans au moment de son renouvellement. Entre les périodes triennales, le licencié remet l'attestation « questionnaire de santé ».

- Pour le public mineur, le certificat médical n'est plus demandé. Le mineur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.

2 - Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (Groupama) couvrant la responsabilité civile de l'association affiliée à la FFEPGV et de ses licenciés (Fiche d'information disponible sur le site « <https://ffepgv.grassavoie.com> »).

Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer. Il peut souscrire cette assurance complémentaire (IAC SPORT) directement sur le site « <https://ffepgv.grassavoie.com> »

3 - Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables auprès de l'association.

4 - Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

5 - Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association ou à la fédération à l'adresse suivante « contact@ffepgv.fr ».

6 - Honorabilité des bénévoles

A compter de la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative.

En cas d'accès à des fonctions de dirigeant(e) ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), « je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat en vue d'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS). »

Date

Signé du licencié

3 - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ LICENCIÉ MAJEUR

Les licenciés doivent remettre un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive tous les 3 ans. Dans l'intervalle de ces 3 ans lors de l'inscription au club, il devra remettre l'attestation joint au questionnaire de santé.

Le questionnaire est à remplir par le licencié, il ne doit pas être remis à l'association. Si vous répondez « NON » à toutes les questions : il n'y aura pas de certificat médical à fournir. En revanche, si vous répondez « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive délivré par un médecin.

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À CE JOUR		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

Questionnaire de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive au JORF n°0105 du 4 mai 2017

Volet des licenciés majeur à remettre à l'association

Je soussigné(e) (Nom, prénom)
atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de la licence pour la saison sportive/..... au club EPGV : (Nom du club à compléter).

A/...../.....

Signature

Volet des licenciés mineurs à remettre à l'association EPGV

Nom du club à compléter

Je soussigné(e) (Nom, prénom)
représentant légal de l'adhérent mineur..... (nom et prénom de l'enfant) atteste que mon enfant et moi-même avons répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 7 mai 2021,.

A/...../.....

Signature

4 - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ LICENCIÉ MINEUR

Le certificat médical de non contre indication à la pratique sportive n'est plus obligatoire pour les licenciés mineurs.

Ce questionnaire est à remplir par le licencié mineur et son parent ou représentant légal. Il ne doit pas être remis à l'association. Si vous répondez « NON » à toutes les questions : il n'y aura pas de certificat médical à fournir. En revanche, si vous répondez « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive délivré par un médecin.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
TU ES UNE FILLE <input type="checkbox"/> UN GARÇON <input type="checkbox"/>		TON ÂGE : <input type="text"/> ANS
DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUJOURD'HUI		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.		

Questionnaire de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive au JORF n°0105 du 4 mai 2017

◀ Volet des licenciés mineurs à remplir

5 - L'ASSURANCE

1 – L'assurance collective FFEPGV comprise dans la licence

Tous les titulaires d'une licence délivrée par la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire bénéficient automatiquement de garanties d'assurance de base dans le cadre des activités du club. Ces garanties couvrent notamment, la responsabilité civile de l'association et des licenciés et comporte, pour ce dernier, un volet assurance des dommages corporels. L'assurance s'applique dans le cadre de la pratique sportive organisée par le club

L'assurance concerne toutes les activités organisées par le club :

- Activités sportives en salle, en plein air ou en milieu aquatique (1) ;
- Activités culturelles et récréatives : les bals, fêtes, soirées dansantes....
- Manifestations promotionnelles : portes ouvertes, forum des associations....
- Les stages sportifs avec ou sans nuitée

(1) A l'exclusion des sports à risque (Sports aériens, plongée et chasse sous-marine), le saut à l'élastique, la spéléologie, le vol à voile, le bobsleigh, la chasse ou la corrida.) et les activités utilisant des véhicules à moteur.

Le contenu des garanties est disponible sur le site <https://ffepgv.grassavoie.com> ou sur le site fédéral « sport-sante.fr » (Espace boîte à outils).

La garantie dommages corporels n'est pas obligatoire. Le licencié qui ne souhaite pas en bénéficier peut en demander le remboursement auprès de la Fédération (Coût: 0,50 €). La FFEPGV vous rappelle néanmoins l'intérêt de souscrire une assurance Individuelle Accidents auprès de l'assureur de votre choix

2 - Les assurances facultatives

La FFEPGV et Gras Savoye ont mis en place des offres d'assurance pour répondre aux besoins des clubs :

- IAC Sport, une assurance complémentaire pour le licencié afin de compléter les garanties de base. Elle n'est pas obligatoire et le licencié peut la souscrire sur le site

- L'assurance Auto-mission : Le bénéficiaire du contrat auto-mission utilise son véhicule personnel au bénéfice du club. Le contrat auto-mission couvrira ce véhicule (moins de 3,5 tonnes), en substitution de l'assurance souscrite par le propriétaire. Pour souscrire cette assurance renseignez vous auprès de votre Comité Départemental.

3 - Pour une information sur les conditions de l'assurance licence et les garanties optionnelles

Site internet : <https://ffepgv.grassavoie.com>

E-mail : ffepgv@grassavoie.com

Téléphone : 09 72 72 28 85

